



**01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**M.R.C. DE LOTBINIÈRE**  
**MUNICIPALITÉ DE LA SAINT-GILLES**

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Gilles,  
tenue à la salle du conseil de Saint-Gilles, ce 15 août 2013 à 20h00.

Sont présents à cette séance :

Siège # 1 M. Michel Flamand                      Siège # 4 Mme Carole Dubois  
Siège # 2 Absent - Bruno Montminy      Siège # 5 Démissionnaire  
Siège # 3 Mme Huguette Robitaille      Siège # 6 Absent - Claude Blais

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, M. Robert Samson.

Mme Sandra Bélanger, directrice générale / secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

**01- Ouverture de la séance**

Après la vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

**2013-08**  
**175**

**02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2 - Adoption de l'ordre du jour

- 1 - Ouverture de la séance
- 2 - Adoption de l'ordre du jour
- 3 - Octroi du contrat pour l'entretien hivernal des rangs et des rues de la municipalité
- 4 - Octroi du contrat pour l'entretien hivernal des stationnements municipaux
- 5 - Octroi pour la réfection des rangs et des rues dans la municipalité (Rechargement, profilage et pavage)
- 6 - Période de questions
- 7 - Clôture et levée de la séance

En conséquence,

Il est proposé par Carole Dubois, appuyé par Huguette Robitaille

D'adopter l'ordre du jour tel qu'énuméré ci-haut.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents*

**2013-08  
176**

**03 - Octroi du contrat pour l'entretien hivernal des rangs et des rues de la municipalité**

3 - Octroi - Entretien hivernal des chemins de la municipalité de Saint-Gilles

Attendu que, la Municipalité de Saint-Gilles de Lotbinière a demandé des soumissions par le biais de SEAO sous la référence 643592 le 9 juillet dernier;

Attendu que, les résultats ont été connus le 12 août à 14 :01 au bureau municipal de Saint-Gilles de Lotbinière;

Attendu que, la compagnie Excavations Kalex a soumissionnée au meilleur taux pour le bloc A+B et a remplie toutes les conditions inhérentes à la soumission;

Attendu que, la compagnie 9152-6616 Québec inc (Excavations Steve Beaumont) a soumissionnée au meilleur taux pour le bloc C et a remplie toutes les conditions inhérentes à la soumission;

Il est proposé par Michel Flamand, appuyé par Carole Dubois

Que, la Municipalité de Saint-Gilles de Lotbinière accorde le contrat pour le bloc A+B à Excavations Kalex au montant global de 546 000 \$ avant taxes, réparti comme suit au code budgétaire 02.330.00.443:

Année 2013-2014	109 200.00\$	Obligatoire - Entretien des rues et des rangs SANS Pointe Saint-Gilles
Année 2014-2015	109 200.00\$	Obligatoire - Entretien des rues et des rangs SANS Pointe Saint-Gilles
Année 2015-2016	109 200.00\$	Obligatoire - Entretien des rues et des rangs SANS Pointe Saint-Gilles
Année 2016-2017	109 200.00\$	Optionnelle - Entretien des rues et des rangs SANS Pointe Saint-Gilles
Année 2017-2018	109 200.00\$	Optionnelle - Entretien des rues et des rangs

		SANS Pointe Saint-Gilles
--	--	--------------------------

Que, la Municipalité de Saint-Gilles de Lotbinière accorde le contrat pour le bloc C à la compagnie 9152-6616 Québec inc (Excavations Steve Beaumont) au montant global de 125 000 \$ avant taxes, réparti comme suit au code budgétaire 02.330.00.443:

Année 2013-2014	25 0000.00\$	Obligatoire - Exclusivement Pointe Saint-Gilles
Année 2014-2015	25 0000.00\$	Obligatoire - Exclusivement Pointe Saint-Gilles
Année 2015-2016	25 0000.00\$	Obligatoire - Exclusivement Pointe Saint-Gilles
Année 2016-2017	25 0000.00\$	Optionnelle - Exclusivement Pointe Saint-Gilles
Année 2017-2018	25 0000.00\$	Optionnelle - Exclusivement Pointe Saint-Gilles

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents*

**2013-08  
177**

**04 - Octroi du contrat pour l'entretien hivernal des stationnements municipaux**

4 - Octroi - Entretien hivernal des stationnements municipaux

Attendu que, la Municipalité de Saint-Gilles de Lotbinière a demandé des soumissions par le biais de SEAO sous la référence 643604 le 9 juillet dernier;

Attendu que, les résultats ont été connus le 12 août à 15 :01 au bureau municipal de Saint-Gilles de Lotbinière;

Attendu que, la compagnie Les Boisés Demers et Fils Inc. a soumissionnée au meilleur taux pour l'entretien du stationnement de l'aréna et a remplie toutes les conditions inhérentes à la soumission;

Il est proposé par Huguette Robitaille, appuyé par Michel Flamand

Que, la Municipalité de Saint-Gilles de Lotbinière, reporte l'octroi des stationnements sans l'aréna à la séance du 3 septembre prochain;

Que, la Municipalité de Saint-Gilles de Lotbinière accorde le contrat d'entretien du stationnement de l'aréna à l'entreprise Les Boisés Demers et Fils. Réparti comme suit au code budgétaire 02.330.01.443 :

Année 2013-2014	6 948.41 \$ plus 5\$ la tonne métrique pour le transport lorsque requis par la municipalité	Obligatoire - Entretien du stationnement de l'aréna
Année 2014-2015	7 181.97 \$ plus 5\$ la tonne métrique pour le transport lorsque requis par la municipalité	Obligatoire - Entretien du stationnement de l'aréna
Année 2014-2015	7 415.53 \$ plus 5.10\$ la tonne métrique pour le transport lorsque requis par la municipalité	Optionnelle - Entretien du stationnement de l'aréna

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents*

**2013-08  
178**

**05 - Octroi pour la réfection des rangs et des rues dans la municipalité (Rechargement, profilage et pavage)**

5 - Octroi - Rechargement, profilage, pavage / Réfection de routes

Attendu que, la Municipalité de Saint-Gilles de Lotbinière a demandé des soumissions par le biais de SEAO sous la référence 643570 le 9 juillet dernier;

Attendu que, les résultats ont été connus le 12 août à 13 :01 au bureau municipal de Saint-Gilles de Lotbinière;

Attendu que, la compagnie Les entreprises Lévisiennes a soumissionné au meilleur taux et a rempli toutes les conditions inhérentes à la soumission;

Il est proposé par Michel Flamand, appuyé par Carole Dubois

Que, la Municipalité de Saint-Gilles de Lotbinière accorde le contrat à Les entreprises Lévisiennes pour la somme de 384 655.96 \$ avant taxes sous le règlement d'emprunt 465-13.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents*

**06 - Période de questions**

**6- PÉRIODE DE QUESTIONS :**

**07 - Clôture et levée de la séance**

**7 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE :**

Il est proposé par Carole Dubois que cette séance extraordinaire soit levée à 20h24.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents*

---

Robert Samson, maire

---

Sandra Bélanger, Directrice générale / Secrétaire-trésorière